

►►► *l'industrie européenne d'une concurrence déloyale*", note Eurofer. Pour certains aciers spéciaux, les droits ont pu être montés jusqu'à 19%. Mais la marge de dumping est estimée à 66%. On est loin du compte. Pour la Commission européenne, la situation est complexe. Les représentants de l'Union sont engagés dans une série de négociations avec la Chine. Le premier pour un accord jugé indispensable sur les investissements entre l'UE et la Chine, le second pour reconnaître à la Chine le statut d'économie de marché. À ce jour, plus de cinquante produits chinois sont encore taxés à l'importation, ce que l'Organisation mondiale du commerce voudrait voir régularisé. Pour les sidérurgistes européens, une telle reconnaissance serait mortifère. Et même divisés sur le sujet, les Européens sont convaincus que le maintien d'une sidérurgie lourde reste stratégique. Devant ses collègues du Conseil et devant le président de la Commission M. Juncker, le ministre français a plaidé

"l'urgence". Un mot qui n'a guère court à Bruxelles où la Commission a lancé plusieurs procédures, mais celles-ci peuvent prendre du temps alors que la situation sur le terrain s'aggrave. Au Parlement, les représentants des gouvernements ont retrouvé côte à côte les représentants d'Arcelor et leur ancien délégué syndical CFDT, Edouard Martin, devenu député et auteur d'un rapport en faveur de l'industrie métallurgique. Les parlementaires se sont clairement prononcés en demandant à la Commission de prendre des mesures immédiates pour éviter la délocalisation des sites hors du territoire européen. Et les parlementaires d'énumérer les sites qui pourraient être menacés, en France, en Italie, en Tchéquie, en Pologne et dans les pays nordiques.

Du bioéthanol à partir des gaz de rejet. Mais la concurrence chinoise n'est pas le seul obstacle. Les délégations ont également présenté à Bruxelles une étude qui

souligne que les objectifs de réduction des émissions de CO₂ sont inatteignables par la sidérurgie et qu'ils vont aggraver le handicap des produits européens alors que les mêmes normes ne seront pas appliquées en Extrême-Orient.

L'Union européenne est consciente du problème et le "plan Juncker" a déjà pu contribuer à favoriser le développement de la recherche dans le domaine des aciers spéciaux à haute valeur ajoutée. ArcelorMittal a obtenu la confirmation du soutien européen pour une adaptation des installations. La sidérurgie est grosse consommatrice d'énergie. Elle rejette également d'importantes quantités de gaz et sa mise en conformité s'avère coûteuse. À Bruxelles, le vice-président d'Arcelor, Carl De Maré, a présenté un projet de développement prévu sur l'unité de Gand, en Belgique. Développé à grande échelle, il utilise le principe de la fermentation pour transformer le CO₂ en bioéthanol. L'ini-

tiative a obtenu une subvention de 10 millions d'euros sous le programme européen "Advanced Biofuels", avec des aides complémentaires du programme Innofund de la Banque européenne d'investissement (BEI). Mais, ajoute Arcelor, le développement est handicapé par un cadre réglementaire inadapté.

L'homologation du bioéthanol produit par les aciéristes et l'autorisation de le vendre aux transporteurs n'est pas acquise. Le sidérurgiste plaide pour une plus grande souplesse dans les règlements. "Nous demandons un cadre adapté, a insisté à Bruxelles la ministre britannique Anna Soubry. Aucune entreprise ne demande de subventions à la production, mais simplement un prix correct pour l'énergie." Elle ajoutait : "il y a un risque réel à devoir produire hors d'Europe et dès lors à importer davantage de carbone".

Le maintien d'une sidérurgie européenne est un enjeu économique, social mais aussi environnemental. ■

► La Louvière renforce son offre médicale et thérapeutique

EN BREF

Depuis quelques mois, l'hôpital privé La Louvière – propriété de Ramsey Générale de Santé qui a acquis le groupe Hôpital privé Métropole (HPM) fin 2015 – s'est doté d'un nouveau service dédié à l'accompagnement de l'obésité. Sous l'impulsion du docteur Julien Rousseaux, médecin nutritionniste arrivé dans le service en 2014, le plateau "Activité" est venu compléter et renforcer l'offre déjà existante.

En 2011, La Louvière imagine CeLiObe (Centre libéral de prise en charge de l'obésité), dont la démarche est issue de la thérapie cognitivo-comportementale, autrement dit du principe que les apprentissages influencent la façon d'aborder l'environnement professionnel ou familial. Retrouver le plaisir de bouger ou de manger est donc une des missions de ce service destiné aux patients ayant notamment subi une chirurgie bariatrique, diabétiques, souffrant d'hypertension, de troubles respiratoires, etc. Médecin nutritionniste, diététicien et psychologue définissent, lors du premier rendez-vous, un parcours de prise en charge du patient. En mars 2015, CeLiObe a franchi un autre cap avec le programme "Activité". "Il s'agit de faire reprendre une autonomie pour les patients trop sédentaires, qui ont perdu la motivation ou ne se sentent plus capables de bouger. Sur six séances de deux heures, à raison d'une séance hebdomadaire durant six semaines, nous les faisons évoluer pour les ouvrir à une pratique sportive à l'extérieur de l'hôpital", explique le docteur Julien Rousseaux. Depuis sa création en mars 2015, "Activité" a déjà reçu 150 patients, venus reprendre goût à l'activité physique sur ce plateau nouvellement aménagé d'une quinzaine de machines et animé par deux préparateurs physiques. "Ce programme d'éducation thérapeutique a été validé par l'ARS (Agence régionale de santé), nous recevons donc un financement par patient, qui, lui, n'a rien à payer", précise le médecin nutritionniste.

